

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 septembre 2025
Délibération n°104

L'An deux mille vingt-cinq, le 18 septembre, à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le 12 septembre, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; ADISON Franck ; JEANE Virginie ; CHERFILS Jacqueline ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : VIESSANT Céline ; MOUGIN Rémi ; MOSSO Véronique ; VERNET Laurent

Procurations :

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE DE PRESTATION DE CONTROLE TECHNIQUE DU PROJET ECOLE

Afin de mener à bien le projet de rénovation-extension de l'école élémentaire de Vallouise, il convient d'attribuer le marché de prestation de service portant sur la réalisation de la mission de contrôle technique, sur toute la durée du projet et du chantier.

À la suite de la consultation effectuée, il est proposé de retenir l'offre de la société SOCOTEC pour un montant de prestations de 17 500€ HT.

Vu le code de la commande publique ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal

Attribue le marché de prestation de contrôle technique d'un montant de 17 500,00 €HT à la société SOCOTEC,

Autorise madame le Maire ou ses délégués à signer le marché correspondant et tout documents utiles à l'accomplissement de cette mission.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

